REPUBLIQUE FRANÇAISE 2e CIRCONSCRIPTION DE L'ISERE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978



Jean ROUGE
Chevalier de la Légion d'Honneur

Jean ROUGE

Candidat

Charles LIMOUSIN

Suppléant



Charles LIMOUSIN
Chevalier de la Légion d'Honneur
Meilleur Ouvrier de France

UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

Soutien au Président de la République

Chers Concitoyens,

Comme déjà en 1973, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages dans la 2e circonscription de l'Isère.

Je le fais, persuadé plus encore qu'en 1973, que le Parti Radical Socialiste que je représente est le mieux placé pour répondre aux perplexités de beaucoup d'entre vous :

— Ceux qui, résolument de gauche, hésitent devant les illusions d'un programme commun dont le contenu n'est même pas encore définitivement arrêté entre les partis appelés à l'appliquer ;

— Ceux qui, résolument attachés aux valeurs historiques de notre régime de liberté, refusent de voir cette liberté quotidiennement bafouée par les puissances d'argent, par les moyens d'information, de publicité à leur service, par les privilèges que les uns et les autres entendent maintenir.

Habitantes et habitants, électrices et électeurs de la 2e circonscription, vous devez savoir que sur le plan national comme sur le plan départemental le parti radical socialiste vous offre la seule solution à ce double refus.

Sur le plan national, il vous apporte la garantie d'un long passé de défense de la démocratie. La démocratie, en France comme partout, passe par le respect de la Constitution. Le Président de la République en est le premier garant. Aucune équivoque n'est donc possible. Quelque majorité qui sorte des urnes au soir du 19 Mars, le premier devoir des uns et des autres sera de s'en tenir à la règle, et de ne pas céder à la tention d'une crise des institutions. Cette affirmation situe bien mon soutien au Président de la République.

Sur le plan local, la démocratie passe par la concertation.

La concertation gagne à la répartition entre des hommes différents, des diverses responsabilités.

Le pouvoir des élus a été trop souvent confisqué par la Bureaucratie centralisée. Il ne faut pas accepter que, de surcroît, le pouvoir des élus soit rassemblé dans un trop faible nombre de mains si on tient à conserver sa pleine signification à la représentation démocratique, Communes et Syndicats Intercommunaux, Cantons, circonscription des législatives, Etat, seront mieux entendus s'ils confient à des hommes différents, et non à un seul homme, le soin de trancher entre des intérêts quelquefois divergents.

J'en viens par là aux considérations locales que vous ne devez pas ignorer.

Le parti radical a toujours opposé un barrage systématique au risque de totalitarisme. Il continue et continuera à dresser ce barrage. Or c'est à ce risque que votre vote des 12 et 19 Mars est susceptible d'ouvrir la voie. Puisque, parti en 1965 d'un apolitisme intransigeant, au moins d'apparence, le député-maire sortant de Grenoble, n'a pas découvert, après une adhésion longuement hésitante au P.S., d'autre moyen de conserver ses mandats que l'alliance avec le P.C. Vous le savez désormais doublement otage. Même l'irrespect total de son électorat ne le libérera pas de ses liens s'il est élu.

Plutôt que de m'attarder longuement à ces sujets d'inquiétude il me paraît préférable de vous proposer les lignes directrices de mon action. Elle sera conforme aux options du Parti Radical Socialiste.

— La France doit fournir un effort de modernisation et de reconstruction si elle veut être en mesures de participer demain à la construction d'une Europe libérale.

  Cet effort ne pourra pas être accompli sans une solidarité totale entre tous ses habitants.

— Cette solidarité doit s'exercer cependant dans le cadre de la réduction des inégalités de fortunes et de revenus, génératrice de conflits sociaux et d'inflation.

— Les très grands patrimoines ne devront plus bénéficier d'un régime de faveur dans les droits successoraux. L'immense majorité des petits héritages pourra être alors exonérée. Dans le même sens un impôt sur la fortune, annuel et modéré, répartira l'effort de solidarité.

Le premier rôle du Parlement est le contrôle des dépenses de l'Etat. Ces dépenses doivent donc être budgétisées. Subventions et privilèges ne seront plus un fouillis inextricable, le contrôle des fonds publics s'exerçant à tous les niveaux.

— La priorité sera donnée aux équipements sociaux — écoles, hôpitaux, centres de formation permanente, logements, transports, communication... — suivant un plan débattu dans une concertation ouverte, avec les utilisateurs réels, dans leurs régions respectives.

— Ces équipements sociaux prépareront moralement,. intellectuellement, et physiquement les jeunes à leur vie de citoyens adultes. A ces citoyens devenus adultes seront reconnus les droits au travail, au logement, à la santé, par priorité avec le recours aux divers systèmes d'assistance.

— Terminer en insistant une fois encore sur les jeunes, leurs difficultés, leurs salaires minima, leurs droits puisqu'ils sont l'avenir, c'est démontrer que le Parti Radical est loin d'être systématiquement attaché au passé.

Le passé pour moi c'est 1967, mon soutien inconditionnel à Pierre MENDES FRANCE.

Vous ne l'avez pas oublié :
L'avenir c'est l'œuvre du Président de la République, VALERY GISCARD D'ESTAING.

Vu le candidat,
Jean ROUGE

Avec le Parti Radical,
le Centre des Démocrates Sociaux,
le Parti Républicain,
le Centre National des Indépendants,

Votez Jean ROUGE

SOPECO Grenoble